

**MINTP: AVIS D'APPEL D'OFFRES  
INTERNATIONAL OUVERT  
N°120/AA010/MINTP/CIPM-  
TCRI/2020 DU 03/12/2020, en  
procédure d'urgence pour la  
conception et la réalisation  
des travaux de reconstruction  
du pont de Palar sur le Mayo  
Kalliao et ses voies d'accès,  
situé au PK 02+523 du tronçon  
Maroua-Mora sur la route  
nationale N°1, dans le  
Département du Diamaré,  
Région de l'Extrême-Nord.**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres International Ouvert pour la conception et la réalisation des travaux de reconstruction du pont de Palar sur le Mayo Kalliao et ses voies d'accès, situé au PK 02+523 du tronçon Maroua-Mora sur la route nationale N°1, dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations comportent deux phases :

### **I – Phase 1:Etudes**

Il s'agira au cours de cette phase, de mener les études en vue de reconstruire l'ouvrage. A titre indicatif et non limitatif, les documents ci-après devront être produits :

- Des Rapports topographique et bathymétrique;
- Un Rapport des études géotechniques ;
- Un Rapport hydrologique et hydraulique ;
- Un Rapport des études d'assainissement ;
- Un Rapport sur la signalisation et les équipements ;
- Un Rapport sur les Etudes d'Ouvrage d'art ;
- Un Rapport sur les Etudes d'Identification des réseaux à déplacer ;
- Un Rapport d'Etudes d'Impact Environnemental et Social ;
- Les plans à une échelle adéquate de l'ouvrage.

### **II – Phase 2 : Travaux:**

Il s'agira ici d'exécuter les travaux de construction des ouvrages découlant des quantités validées par le Maître d'Ouvrage à l'issue de la phase 1.

#### **Les composantes principales de ce projet sont :**

- l'installation de chantier;
- les travaux préparatoires;
- l'exécution d'une chaussée (fondation, base, revêtement);
- la construction d'un pont (70 ml environ), type Bipoutre mixte acier-béton et ses voies d'accès (2,00 km environ) ;
- l'assainissement et drainage (buses BA, fossés, caniveaux bétonnés '..),
- la réalisation des équipements et la signalisation verticale et horizontale;
- les interventions sur les réseaux,
- les travaux d'éclairage public,
- l'aménagement des carrefours.

Ces travaux sont amplement définis dans le CCTP.

### **3. Délai de livraison**

Le délai global d'exécution du marché est de seize (16) mois, dont quatre (04) mois pour les études (phase 1) et douze (12) mois pour les travaux (phase 2). Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'exécution de la phase 2 ne sera engagée qu'après validation (par la commission de suivi et de recette technique des prestations de la phase 1) des documents demandés à la phase 1 et sur ordre de service du Maître d'Ouvrage.

### **4. Allotissement**

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou Groupement d'Entreprises de Bâtiments et Travaux Publics de droit camerounais ou étranger.

### **6. Financement**

Les travaux objet, du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2021 et suivants, pour le coût prévisionnel de quatre milliards cinq cent sept millions quatre cent vingt-six mille deux cent treize (4 507 426 213) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

### **7. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

## **8. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinq cent mille (500 000) Francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Secrétariat du Service des Appels d'Offres du MINTP, en indiquant leur adresse complète (B.P, N° téléphone, fax, E-mail ').

## **9. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés, à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le 15/01/2021 à 11 heures. Elle devra porter la mention :

**' APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT**

**N°120/A010/MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 03/12/2020,**

**en procédure d'urgence pour la conception et la réalisation des travaux de reconstruction du pont de Palar sur le Mayo Kalliao et ses voies d'accès, situé au PK 02+523 du tronçon Maroua-Mora sur la route nationale N°1, dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

**Financement : BIP du MINTP, exercices 2021 et suivants.**

## **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement '**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

### **10. Cautionnement provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics et d'un montant égal à quatre-vingt-dix millions (90.000.000) de Francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

### **11. Recevabilité des offres**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de

l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des enveloppes A, B, C contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu le 15/01/2021 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de la Direction de la Construction sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres.

## **13. Critères d'évaluation**

### **14.1. Critères éliminatoires**

#### **Pièces administratives :**

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique,

## **Offre technique :**

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- b) Absence de la note méthodologique (organisation, méthodologie et planning) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- d) Absence d'un engagement sur l'honneur certifiant que le soumissionnaire recrutera pour la phase 1 (phase étude) et par voie de sous-traitance, un Bureau d'Etudes Techniques agréé et ayant une expérience avérée dans le domaine de la réalisation des études techniques en vue de la construction des ouvrages d'art ;
- e) Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :
  - au moins 04 camions benne d'au moins 10 Tonnes de charge utile chacun ;
  - au moins 01 grue roulante ;
  - au moins 01 pelle excavatrice ;
- f) Absence d'un directeur des travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPA0 ;
- g) N'avoir pas au moins trois (03) experts de nationalité camerounaise parmi le personnel clé (Conducteurs des Travaux, Chefs chantier, Responsable échafaudage, Chef matériel et engins, Responsable Hygiène Sécurité et Environnement, Topographe, Expert géotechnicien, Hydrologue/Hydraulicien, Responsable administratif et financier) ;
- h) Absence d'une capacité de financement ou d'une ligne de crédit d'au moins un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- i) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique;
- j) N'avoir pas satisfait les cinq (05) critères essentiels ;

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : la Soumission timbrée et datée ; le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ; Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) et les Sous-détails des Prix Unitaires (SDPU) ;
- b) Absence dans le BPU, le DQE et les SDPU d'un prix unitaire quantifié.

#### **14.2. Critères essentiels**

Les offres techniques seront notées en fonction des 5 critères essentiels ci-après :

- 1) Présentation de l'offre ;
- 2) Références du soumissionnaire ;
- 3) Personnel ;
- 4) Matériel ;
- 5) Visite du site.

Le soumissionnaire doit satisfaire tous les critères essentiels ci-dessus.

#### **14. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

#### **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, ou à la Division des Ouvrages d'Art du Ministère des Travaux Publics, Tel : (237) 222 22 06 54 sis à la Délégation Régionale des Travaux Publics

du Centre, Bâtiment BAD/BM.

### **Lutte contre la corruption**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 03 Décembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

[Télécharger le DAO](#)

---

**COMMUNE DE YINGUI: AVIS  
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2020  
DU 25 NOVEMBRE 2020 POUR LES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
PONT DEFINITIF (portée : 24m  
; largeur : 5m ; hauteur des  
culées : 5m, pile  
intermédiaire) SUR LE TRONCON**

# **DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1**

## **1. Objet**

Dans le cadre du programme 2020 d'entretien des routes communales sous financement Fonds Routier, le Maire de la commune de YINGUI, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (portée : 24ml ; largeur : 5m ; hauteur des culées : 5m, pile intermédiaire) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif.

## **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 123 243 683 (cent vingt-trois millions deux cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt-trois) Francs CFA.

## **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## **5. Allotissement**

Lot unique

## **6. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

## **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Fonds routier exercice 2020.

## **8. Consultation du dossier**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

## **9. Acquisition du dossier**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent vingt mille (120 000) FCFA Payable à la recette municipale de YINGUI.

## **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YINGUI sous pli fermé au plus tard le 16 DECEMBRE 2020 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2020 DU 25 NOVEMBRE 2020**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (portée : 24ml ; largeur : 5m ; hauteur des culées : 5m, pile intermédiaire) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1.**

**. Financement : Budget du Fonds routier exercice 2020**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DA0, dont le montant est de deux millions quatre cent soixante-cinq mille (2 465 000) F CFA; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres aura lieu 16 DECEMBRE 2020 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de YINGUI, dans la salle de réunion de la Mairie de YINGUI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## **14. Critères d'évaluation**

## Principaux critères éliminatoires

- Offre incomplète ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Non-exécution d'un projet d'ouvrage d'art similaire d'au moins 75 millions ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Note <16/21 (oui);
- Non-exécution d'un marché antérieur.
- Principaux critères de qualification
- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
  - le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
  - la disponibilité du matériel (03 rubriques) oui/non
  - les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
  - l'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
  - la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 16/21 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

### **15. Attribution**

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

**-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.**

DOUALA le 25 Novembre 2020

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

---

# **ELAK OKU: THE TENDER NOTICE BY EMERGENCY PROCEDURE No 07/ONIT/EC/ECITB/2020 of 16/10/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF BRIDGES IN OKU COUNCIL-BUI DIVISION**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Within the frame work of the MINTP budget, fiscal year 2020 the Mayor of the Elak Council (project owner), hereby launches by Emergency procedure, an open national invitation to tender, for the construction of bridges in Oku municipality-Bui Division.

## 2. Consistance des prestation

The works, which mainly include the following in exhaustive list of operation The installation site;

- Preliminary work;

The general earth works;

- Foundation, abutment, piers, beam, deck, banks.

## 3. Coût prévisionnel

No °LOT	Road	Length(ml	Nature of the work	Amount
01	chAKE-FEBWE	05	Construction of bridge over river JioKaka	7 908 056
02	chAKE-FEBWE	05	Constructionof bridge over river Fejio Ngon	7 908 056
03	MBAM-OKU	08	Construction of bridge across the Mfeu stream	19 229 849
04	ALON GKEVU-LAND ROAD	06	Construction of bridge over river Land	24 911 049

## 4. Délai de livraison

The rain water drainage the delivery deadline provided for by the project owner the realization of the works is works is four(04) months as from the date of notification of the service order including the starting date of the works or on the date indicated in the service order.

## 5. Allotissement

No °LOT	Road	Length(ml	Nature of the work	Amount
01	chAKE-FEBWE	05	Construction of bridge over river JioKaka	7 908 056
02	chAKE-FEBWE	05	Construction of bridge over river Fejio Ngon	7 908 056
03	MBAM-OKU	08	Construction of bridge across the Mfeu stream	19 229 849
04	ALON GKEVU-LAND ROAD	06	Construction of bridge over river Land	24 911 049.

## 6. Participation et origine

Lots	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4
Maximum amount of bid bonds(frs CFA)	158161	158161	384597	498221

## 7. Financement

The works which form the subject of this invitation to tender are financed by MINTP Budget, Road Fund Line, Year of 2020

## 8. Consultation du dossier

The file may be consulted during working hours at the Service of Contract for Elak Council, as soon as the notice is published.

## 9. Acquisition du dossier

The file may be consulted during working hours at the OKU city council, General Secretary (secretariat de la commission interne de passation des marches public) CIPM as soon as the notice is published, against presentation of a payment receipt of a non-refundable sum of Seventy five

## **10. Remise des offres**

Presentation of offers This bids must, under pain of being rejected, be conformity with the prescription of the rules and regulations in force, particular with article 24 of the code, and article 20-24 of the general conditions of the tender file. Each bidder must produce his bid in seven (07) copies including six (06) original copies. Each bid must be drafted in English or in French, and [resented in a single packet containing three sub-bids ( one for the administrative volumes, one for the technical volume sand one for the financial, volumes), the single package must be closed and sealed and bear the following sole inscription.

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (By emergence procedure) N° 07/ONIT/OC/OCITB/2020 OF THE 16/10/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF BRIDGES IN OKUCOUNCIL-BUIDIVISION.**

**“TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION**

Under pain of being rejected, each offer should reach, not later than the 16/11/2020 at 10 am prompt, local time, the Elak council, general secretary (secretariat de la commission interne de passation des marches public) CIPM.

## **11. Cautionnement provisoire**

Under pain of being rejected, the other required administrative documents must imperatively be produce only in originals or in true certified copies certified, by any competent authority in accordance with the law in force.

they must be obligatory not be older than three (03) months before the deadline set for the submission of the bid, or must not have been produced after the date the invitation to tender noticed was signed.

Any offer not in conformity with the prescription of this notice and tender file document shall be declared inadmissible. Especially the absent of a bid bond issued by a first rate-bank, or the non-respect of the models of the

tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer.

## **12. Ouverture des plis**

The opening of bids(bids, sub-bids,and sub-package) shall be done in one phrase, in the meeting room at the Elak council, first floor, on the 16/11/2020 at 11 ,local time, by the internal tender board, in the presence of bidders or in the presence of their duly designated person representatives.

10-2 reading the eventual rebates indicated in article 25.3 of the general conditions of invitation to tender is obligatory, in the same form as those of the financial bids and of all previously sited elements.

The bidder must take all useful measures in order to be sufficiently represented in the bid opening sessions, so that he shall valuably defend his offer and his right

## **13. Critères d'évaluation**

The evaluation of offers must be done in the three levels (administrative, technical and financial) through the elementary criteria, and through the main qualification conditions laid via binary method of "yes" or "No"

.11.1particular elementary criteria:In addition to the cases in the offer's elimination or in admissibility already mentioned through this tender file, all offers subject to the following cases shall equally suffer elimination or in admissibility .Absence or non conformity of an element in the administrative file if not rectified within 48 hours; Deadline for delivery higher than prescribed; False declaration, forged or scanned documents;

A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder. Two Bids with the same personnel Incomplete financial file Absence of bid bond Technical assessment mark lower than 75% of "Yes"

.11.2 Main qualification criteria The evaluation of technical offers shall be based on the qualification criteria stated here-in-after, with more details in the tender file(notably Particular Regulation of the Tender call):

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
  - Experience of supervisory staff;
- Logistics (Equipment);
- Methodology;
- Financial capacity;
- Attestation of site visit signed by the contractor.
- Report of site visit signed by the Contractor with pictures
- The Special Technical Clauses(SIC).(Each page should be Initialed and the last page signed and stamped);
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Pre- Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer the essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPA0). The technical qualification shall be obtained after satisfaction of the five (05) above mentioned essential criteria. In the absence of bids having satisfied the five (05) criteria, the best bids should be examined one after the other, in view of, if possible, an alternative qualification, with rigour, objectivity and equity, in order to allow at P<sup>x</sup>wssyc

The end, if possible, in the interest of the project, an alternative awarding for the present best bid, on technical and financial plans.

#### **11.4.Financial evaluation:**

The financial evaluation will be based on the corrected amount

of the bidder's offer, it will consist in the analysis of the coherence in prices, as well as the verification of the calculations and the total, and all the related prescriptions. It will involve the analysis of the technical and financial coherence of the offer and of the prices proposed.

#### **14. Attribution**

At the end of the different deliberations, the award of the contract shall be done to the bidder having presented offers on conformity, administratively, technical, financial and evaluated as being financially the lowest bid.

#### **15. Durée de validité des offres**

Bidders will remain committed to their offers during ninety(90)days, from the initial deadline set for the submission of the tenders

#### **16. Renseignements complémentaires**

Complementary information may be obtained during working hours from the OKU Council, General Secretary at the first floor, BP 13 ELAK, TEL:65590310.

BAMENDA le 16 Octobre 2020

Le MAYOR

NGUM JEROME Njioh

[Télécharger le DAO](#)